



Conférence sur la réglementation « poids des conteneurs »

La réglementation imposant aux chargeurs de procéder à la déclaration du poids des conteneurs entrera en vigueur le 1^{er} juillet prochain.



Cette obligation de portée mondiale va entraîner de fortes contraintes opérationnelles et soulève de nombreuses questions tant sur le plan commercial que juridique qu'il convient de bien l'appréhender afin de pouvoir se conformer à cette nouvelle réglementation.

Pour permettre aux chargeurs de se préparer au mieux à l'entrée en vigueur de cette nouvelle obligation, **l'AUTF organise une conférence le 10 mars prochain au matin à Paris**

Grâce au retour d'expériences de chargeurs et l'éclairage de nombreux experts et juristes, cette demi-journée permettra d'aborder concrètement :

- la réglementation déclinée au niveau français,
- les impacts juridiques sur les chargeurs et la chaîne de responsabilités,
- la mise en application concrète avec des retours d'expériences,
- les messages informatiques nécessaires à la bonne application de cette réglementation.

Programme

08h30 : Accueil des participants

09h00 : Une nouvelle réglementation mondiale

- **Présentation du texte et de son application en France**
Ministère en charge des transports (à confirmer)
 - *Quelle transposition en France ?*
 - *Quels contrôles, quelles sanctions ?*
- **Les impacts juridiques sur les chargeurs et les responsabilités**
Maitre Henri Najjar - Del Viso Avocats
 - *Quel cadre juridique pour cette nouvelle réglementation ?*
 - *Quelles sont les risques et les responsabilités ?*

10h30 : Comment se préparer à l'échéance du 1^{er} juillet ?

- **Le processus de mise en place chez un chargeur**
Monsieur Lennart Heip - Dow Chemicals
 - *Comment répondre concrètement à cette obligation de déclaration du poids de ses conteneurs ?*
 - *Comment gérer ces nouvelles règles avec ses prestataires (commissionnaires, armateurs, ...) ?*
- **L'adaptation des outils informatiques**
Monsieur Michael Schroeder- SMDG & Hapag-Lloyd
 - *Comment transmettre de manière dématérialisée le poids de chacun des conteneurs ?*
 - *Comment adapter ses systèmes d'information ?*
- **Les recommandations à destination des chargeurs, guide de mise en œuvre**
Monsieur Eric Poulon - Schneider Electric
 - *Quels process mettre en œuvre pour gérer cette réglementation ?*
 - *Comment adapter ses appels d'offre, ses contrats et s'assurer de la conformité tout au long de la chaîne ?*



Formulaire d'inscription

Conférence sur la réglementation « poids des
conteneurs »

10 mars 2016

Nom : _____

Prénom : _____

Fonction : _____

Société : _____

Téléphone : _____

Adresse électronique : _____

Adresse postale : _____

Droit d'inscription par personne :

Entreprise adhérente de l'AUTF (200€)

Participants supplémentaires (100€)

*Si vous êtes membre d'une fédération ou association adhérente de
l'AUTF, indiquez laquelle : _____*

Entreprise non adhérente de l'AUTF (400€)

Participants supplémentaires (200€)

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir, avant le
4 mars 2016, votre bulletin de participation avec un chèque libellé
à l'ordre de l'AUTF à l'adresse suivante :

AUTF

91 Rue du Faubourg Saint Honoré

75008 Paris.

Attention : nombre de places limitées